

# Fiche de Données de Sécurité



## 1. Identification de la Préparation et de la Société / Entreprise

|                                |  |                     |  |
|--------------------------------|--|---------------------|--|
| Nom:                           | PRO +LSPR 6PK SEMIGLOSS BLACK  | Date de Révision:   | 2/5/2024   |
| Étiquette d'un Produit:        | 239107   | Société/Entreprise: | 12/11/2021   |
| Utilisation Recommandée:       | Couche de Finition / Aérosols  |                     |  |
| Société/Entreprise:            | Rust-Oleum Corporation<br>11 Hawthorn Parkway<br>Vernon Hills, IL 60061<br>USA | Fabricant:          | Rust-Oleum Corporation<br>11 Hawthorn Parkway<br>Vernon Hills, IL 60061<br>USA |
| Préparée par:                  | Service des Affaires Réglementaires  |                     |  |
| Numéro de téléphone d'urgence: | 24 Hour Hotline: 847-367-7700  |                     |  |

## 2. Identification des Dangers

### Classement de la Préparation

#### Symboles du produit



#### Mention d'avertissement

Danger

#### Dangers spécifiques

29% du mélange constitué de composant(s) de toxicité aiguë inconnue.

#### MENTIONS DE DANGER SGH

|  |      |  |
|--|------|--|
| Aérosol inflammable, catégorie 1         | H222 | Aérosol extrêmement inflammable.   |
| Allergène cutané, catégorie 1            | H317 | Peut provoquer une allergie cutanée.                                     |
| Irritation Oculaire, catégorie 2A        | H319 | Provoque une sévère irritation des yeux.                                 |
| STOT, exposition simple, catégorie 3, NE | H336 | Peut provoquer somnolence ou vertiges.                                   |
| Cancérogénicité, catégorie 2             | H351 | Susceptible de provoquer le cancer.                                      |
| Toxicité reproductive, catégorie 1B      | H360 | Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.                                   |
| Gaz sous Pression; Gaz Compressé         | H280 | Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur. |

#### SGH étiqueter les conseils de prudence

|                     |  |
|---------------------|--|
| P201                | Se procurer les instructions avant utilisation.  |
| P210                | Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. |
| P211                | Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.  |
| P251                | Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.  |
| P261                | Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.  |
| Pas encore spécifié |  |

|                |  |
|----------------|--|
| P264           | Se laver soigneusement après manipulation.   |
| P272           | Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.  |
| P280           | Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage.   |
| P321           | Traitement spécifique (voir notice sur cette étiquette).   |
| P405           | Garder sous clef.  |
| P501           | Éliminer le contenu et le récipient conformément aux réglementations locales, régionales et nationales.  |
| P302+P352      | EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.   |
| P304+P340      | EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.  |
| P305+P351+P338 | EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. |
| P308+P313      | EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.  |
| P403+P233      | Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.   |
| P410+P403      | Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé.   |
| P410+P412      | Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C / 122°F.   |
| P362+P364      | Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.   |
| P317           | Obtenez de l'aide médicale.  |
| P333+P317      | En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin.  |
| P337+P317      | Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin.  |

### 3. Composition / Informations sur les Ingrédients

#### SUBSTANCES DANGEREUSES

| <u>Nom chimique</u>                  | <u>N° CAS</u> | <u>Wt.% Range</u> | <u>Symbols GHS</u>      | <u>Phrases GHS</u>                    |
|--------------------------------------|---------------|-------------------|-------------------------|---------------------------------------|
| Acétone                              | 67-64-1       | 25-50             | GHS02-GHS07             | H225-319-332-336                      |
| Acétate de n-Butyle                  | 123-86-4      | 10-25             | GHS02-GHS07             | H226-336                              |
| Propane                              | 74-98-6       | 10-25             | GHS04                   | H280                                  |
| N-Butane                             | 106-97-8      | 2.5-10            | GHS04                   | H280                                  |
| Xylène                               | 1330-20-7     | 2.5-10            | GHS02-GHS07             | H226-315-319-332                      |
| Ethyl-3-Ethoxypropionate             | 763-69-9      | 1.0-2.5           | Indisponible            | Indisponible                          |
| Talc (Silicate de Magnésium Hydraté) | 14807-96-6    | 1.0-2.5           | Indisponible            | Indisponible                          |
| Sulfate de Baryum                    | 7727-43-7     | 1.0-2.5           | GHS07                   | H332                                  |
| Noir de Carbone                      | 1333-86-4     | 1.0-2.5           | Indisponible            | Indisponible                          |
| Éthylbenzène                         | 100-41-4      | 0.1-1.0           | GHS02-GHS07-GHS08       | H225-304-332-351-373                  |
| Solvant Naphta, Aromatique Léger     | 64742-95-6    | 0.1-1.0           | GHS07-GHS08             | H304-332                              |
| Zirconium 2-Éthylhexanoate           | 22464-99-9    | 0.1-1.0           | GHS07-GHS08             | H315+H320-360                         |
| Méthyléthylcétoxime                  | 96-29-7       | 0.1-1.0           | GHS05-GHS06-GHS07-GHS08 | H302+H312-315-317-318-331-336-370-373 |
| Hexanoate du Cobalt 2-Ethyl          | 136-52-7      | 0.1-1.0           | GHS08                   | H360                                  |
| Zirconium, bis(acetato-O)oxo-        | 5153-24-2     | <0.1              | Indisponible            | Indisponible                          |

## 4. Premiers Secours

**En cas de contact avec les yeux:** Immédiatement tenir les yeux ouverts et rincer à l'eau abondamment pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins médicaux. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

**En cas de contact avec la peau:** Laver à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés. Obtenir des soins médicaux si une irritation se développe ou si elle persiste. Lavez les articles d'habillement, les chaussettes et chaussures souillés pour les décontaminer avant réutilisation.

**En cas d'exposition par inhalation:** Transporter la personne à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas de gène respiratoire, donner de l'oxygène. Obtenir des soins médicaux immédiatement. Si inhale', faire prendre l'air à la personne atteinte. Si celle-ci ne respire pas, Appeler un me'decin.

**En cas d'ingestion:** En cas d'ingestion, ne pas provoquer le vomissement. Faire boire un verre d'eau ou de lait à la victime. Appeler un medecin ou un centre antipoison immédiatement. Ne jamais rien administrer par voie orale si la personne est inconsciente. Risque d'aspiration : Ne pas provoquer le vomissement et ne rien administrer par voie orale, car ce produit peut penetrer dans les poumons et causer de graves lesions pulmonaires. Obtenir des soins médicaux immédiatement.

## 5. Mesures de Lutte contre l'Incendie

**En cas d'incendie, les agents d'extinction préconisés sont :** Mousse Filmogène Aqueuse, Dioxyde de carbone, Produit chimique sec, Eau pulvérisée

**RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION:** L'eau pulvérisée pourrait s'avérer inefficace. Les contenants fermes peuvent exploser lorsqu'ils sont soumis à une chaleur extrême. Les vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air. Les vapeurs peuvent se propager jusqu'à une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme. Tenir éloigne de la chaleur, du matériel électrique, des étincelles et de la flamme nue. La perforation du contenant sous pression peut faire éclater le contenant. POINT D'ECLAIR EST INFÉREUR DE -7°C (20°F). DANGER! EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE!

**Special Fire Fighting Procedures:** On peut utiliser de l'eau pour refroidir les contenants fermes afin d'empêcher la montée de la pression. Du matériel de protection complet, y compris un appareil respiratoire autonome, devrait être utilisé. Si on a recours à l'eau, on utilisera de préférence une lance de pulvérisation. Evacuer les lieux et combattre l'incendie à une distance sécuritaire. Utiliser un jet d'eau pour maintenir les contenants exposés à l'incendie. Les conteneurs peuvent exploser lorsqu'ils sont chauffés.

**Risque spécial d'incendie et d'explosion (poussière combustible):** Ce n'est pas une poussière combustible.

## 6. Mesures à Prendre en Cas de Dispersion Accidentelle

**MESURES À PRENDRE SI LE MATÉRIAU EST LIBÉRÉ OU RENVERSÉ:** Confiner le liquide renversé avec du sable ou de la terre. NE PAS utiliser un matériau combustible tel que de la sciure de bois. Retirer toute source d'inflammation, ventiler la pièce et ramasser le produit à l'aide d'un matériau absorbant inert et d'outils ne provoquant pas d'étincelles. Eliminer le produit conformément aux règlements municipaux, provinciaux et fédéraux. Ne pas incinérer les contenants fermes. En cas de déversement, contenir la substance déversée et enlever avec un produit absorbant inert. Jeter le produit absorbant contaminé, le conteneur et le contenu inutilisé conformément aux réglementations locales, étatiques et fédérales règlements. Ne pas brûler des containers fermés.

## 7. Manipulation et Stockage

**MANIPULATION:** Se laver à fond après avoir manipulé le produit. Se laver les mains avant de manger. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Utiliser dans un endroit convenablement ventilé. Suivre toutes les indications figurant sur la fiche de sécurité, même lorsque le contenant est vide, car il peut encore contenir des résidus. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Éviter le contact prolongé ou répété avec la peau. Éviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas percer ou incinérer (brûler) le contenant, même après utilisation.

**Stockage:** Garder les contenants hermétiquement fermés. Tenir loin de la chaleur, du matériel électrique, des étincelles et de la flamme nue. Contenu sous pression. Ne pas entreposer à plus de 49°C (120°F). Entreposer les grandes quantités de produit dans des bâtiments conçus pour l'entreposage de liquides inflammables de classe NFPA I et protégés en conséquence. Tenir loin de la chaleur, des étincelles, de la flamme et des sources d'inflammation. Contenu sous pression. Ne pas exposer à la chaleur ni entreposer à des températures supérieures à 49°C (120°F).

**Conseils sur la manipulation sécuritaire de la poussière combustible:** Aucune information.

## 8. Contrôle de l'Exposition / Protection Individuelle

| Nom chimique        | N° CAS   | % en Poids Moins Que | ACGIH TLV-TWA | ACGIH TLV-STEL | OSHA PEL-TWA | OSHA PEL-CEILING |
|---------------------|----------|----------------------|---------------|----------------|--------------|------------------|
| Acétone             | 67-64-1  | 30.0                 | 250 ppm       | 500 ppm        | 1000 ppm     | N.E.             |
| Acétate de n-Butyle | 123-86-4 | 20.0                 | 50 ppm        | 150 ppm        | 150 ppm      | N.E.             |
| Propane             | 74-98-6  | 20.0                 | N.E.          | N.E.           | 1000 ppm     | N.E.             |

Pas encore spécifié

|                                      |            |      |         |          |           |      |
|--------------------------------------|------------|------|---------|----------|-----------|------|
| N-Butane                             | 106-97-8   | 10.0 | N.E.    | 1000 ppm | N.E.      | N.E. |
| Xylène                               | 1330-20-7  | 5.0  | 20 ppm  | N.E.     | 100 ppm   | N.E. |
| Ethyl-3-Ethoxypropionate             | 763-69-9   | 5.0  | N.E.    | N.E.     | N.E.      | N.E. |
| Talc (Silicate de Magnésium Hydraté) | 14807-96-6 | 5.0  | 2 mg/m3 | N.E.     | 20 mppcf  | N.E. |
| Sulfate de Baryum                    | 7727-43-7  | 5.0  | 5 mg/m3 | N.E.     | 15 mg/m3  | N.E. |
| Noir de Carbone                      | 1333-86-4  | 5.0  | 3 mg/m3 | N.E.     | 3.5 mg/m3 | N.E. |
| Éthylbenzène                         | 100-41-4   | 1.0  | 20 ppm  | N.E.     | 100 ppm   | N.E. |
| Solvant Naphta, Aromatique Léger     | 64742-95-6 | 1.0  | N.E.    | N.E.     | N.E.      | N.E. |
| Zirconium 2-Éthylhexanoate           | 22464-99-9 | 1.0  | 5 mg/m3 | 10 mg/m3 | 5 mg/m3   | N.E. |
| Méthyléthylcétoxime                  | 96-29-7    | 1.0  | 10 ppm  | N.E.     | N.E.      | N.E. |
| Hexanoate du Cobalt 2-Ethyl          | 136-52-7   | 1.0  | N.E.    | N.E.     | N.E.      | N.E. |
| Zirconium, bis(acetato-O)oxo-        | 5153-24-2  | 0.1  | 5 mg/m3 | 10 mg/m3 | 5 mg/m3   | N.E. |

### Protection individuelle

**CONTRÔLES D'INGÉNIERIE:** Utiliser une enceinte de confinement, une ventilation locale ou autres mesures techniques afin de maintenir les niveaux de particules en suspension dans l'air sous les limites d'exposition recommandées. Utiliser du materiel de ventilation a l'épreuve des explosions. Les installations ou ce produit est entrepose ou utilise devraient etre munies d'une douche d'urgence et d'un dispositif de rincage oculaire. Creer une ventilation transversale en ouvrant toutes les portes et fenetres pour empêcher l'accumulation de vapeurs.

**Equipement de protection respiratoire:** Un programme de protection respiratoire respectant les normes OSHA 1910.134 et ANSI Z88.2 doit etre suivi lorsque les conditions du lieu de travail necessitent le port d'un respirateur. Un respirateur d'épuration d'air approuvé par NIOSH/MSHA avec la cartouche ou la boîte métallique de vapeur organique peut être permis dans certaines circonstances où on s'attend à ce que des concentrations aéroportées dépassent des limites d'exposition.

**Protection de la peau:** Utiliser des gants étanches afin d'éviter le contact avec la peau et l'absorption de ce produit par la peau.

**Protection des yeux:** Porter des lunettes de sécurité concues pour protéger contre les éclaboussures de liquides.

**L'AUTRE MATÉRIEL DE PROTECTION:** Consulter le superviseur de la sécurité ou l'hygiéniste industriel pour obtenir des conseils en ce qui concerne les types d'équipements de protection individuelle et leurs applications. Consulter le superviseur de la sécurité ou l'hygiéniste industriel pour obtenir de plus amples renseignements concernant l'équipement de protection individuelle et son application.

**PRATIQUES HYGIÉNIQUES:** Se laver à fond avec de l'eau et du savon avant de manger, de boire ou de fumer. Retirer les vêtements contaminés immédiatement et les laver avant de les réutiliser.

**Mesures d'ingénierie pour la poussière combustible:** Aucune information.

## 9. Propriétés Physiques et Chimiques

|                                     |                             |   |               |
|-------------------------------------|-----------------------------|---|---------------|
| <b>Apparence:</b>                   | Liquide                     | <b>État Physique:</b>                       | Liquide       |
| <b>Odeur:</b>                       | Comme un solvant            | <b>Seuil de l'odeur:</b>                    | N.E.          |
| <b>Gravité spécifique:</b>          | 0.777                       | <b>pH:</b>                                  | N.E.          |
| <b>Point de Congélation, °C:</b>    | Non Déterminé               | <b>Viscosité:</b>                           | Non Déterminé |
| <b>Solubilité dans l'eau:</b>       |                             | <b>Coéf de partition Octanol-Eau (Kow):</b> | Non Déterminé |
| <b>Temp. de Décomposition, °C:</b>  | Non Déterminé               | <b>Limites d'Explosivité, %vol:</b>         | 1.0 - 13.0    |
| <b>Plage du point d'ébullition:</b> | -37 - 3,000                 | <b>Point d'éclair, °C:</b>                  | -96           |
| <b>Inflammabilité:</b>              | Supporte la combustion      | <b>Température d'Auto-Inflammation, °C:</b> | Non Déterminé |
| <b>Taux d'évaporation:</b>          | Plus rapidement que l'Éther | <b>Pression de Vapeur:</b>                  | Non Déterminé |
| <b>Densité de Vapeur:</b>           |                             |   |               |

(Voir la section «Autres renseignements» pour la signification des abréviations)

## 10. Stabilité et Réactivité

**Conditions à éviter:** Eviter les températures supérieures à 49°C (120°F). Eviter toutes les sources d'inflammation possibles. Éviter la chaleur excessive.

**Incompatibilité:** Incompatible avec les oxydants forts, les acides forts et les alkalis forts.

**Décomposition Dangereuse:** Par la flamme nue, le monoxyde de carbone et le dioxyde de carbone. La flamme produit l'irritation. Peut produire des fumées dangereuses quand c'est chauffé à décomposition comme dans la soudure. Les fumées peuvent contenir: monoxyde de carbone, anhydride carbonique, et formaldhyde.

**Polymérisation Hasardeuse:** Ne se produira pas dans des conditions normales.

**Stabilité :** Ce produit est stable dans des conditions normales de stockage.

## 11. Informations Toxicologiques

**EFFETS DE SUREXPOSITION - CONTACT AVEC LES YEUX:** Peut provoquer l'irritation grave des yeux. Provoque l'irritation des yeux et de la peau qui peut occasionner une dermatite en cas de surexposition répétée. Irritant, peut provoquer des lésions du tissu de l'oeil s'il n'est pas enlevé immédiatement.

**EFFETS DE SUREXPOSITION- CONTACT AVEC LA PEAU:** La substance peut provoquer une legere irritation cutanee. Le contact prolonge ou repete avec la peau peut provoquer une irritation. Provoque une irritation cutanee. Des reactions allergiques sont possibles. Peut causer une reaction allergique, sous forme de sensibilisation cutanee, qui devient evidente lors de la reexposition a la substance. Le contact prolonge ou repete peut causer une irritation cutanee. Le contact frequent ou prolonge peut irriter la peau et causer une demangeaison (dermatite). Risque minimal lors de la manipulation industrielle ou commerciale habituelle par du personnel qualifie.

**EFFETS DE SUREXPOSITION- INHALATION:** Nocif si inhale. Les concentrations elevees de gaz, de vapeurs, de brouillard ou de poussières peuvent etre nocives si inhalees. Eviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Les concentrations elevees de vapeurs sont irritantes pour les yeux, le nez, la gorge et les poumons. Les constituants de ce produit comprennent de la poussière de silice cristalline qui, si elle est inhalable, peut provoquer une silicose, une forme de fibrose pulmonaire progressive. La silice cristalline inhalable est répertoriée par le CIRC comme cancérogène du groupe I (des poumons) sur la base de preuves suffisantes chez les humains exposés dans le cadre de l'activité professionnelle et de preuves suffisantes chez les animaux. La silice cristalline est également répertoriée par le NTP comme un cancérogène humain connu. Les constituants peuvent également contenir de la trémolite asbestosiforme ou non asbestosiforme ou d'autres silicates en tant qu'impuretés, et une exposition au-dessus au niveau « de minimus » à ces impuretés sous forme inhalable peut être cancérogène ou causer d'autres problèmes pulmonaires graves.

**EFFETS DE SUREXPOSITION - INGESTION:** La substance peut etre nocive si ingeree.

**EFFETS DE SUREXPOSITION - RISQUES CHRONIQUES:** Peut causer des troubles du systeme nerveux central (narcose occasionnant une perte de coordination, une faiblesse, de la fatigue, de la confusion mentale et une vue brouillée) et/ou des lesions. Des concentrations elevees peuvent avoir des effets nefastes sur le systeme nerveux central (somnolence, etourdissements, nausées, maux de tete, paralysie et vue brouillée) et/ou des lesions. Des recherches ont etabli un lien entre la surexposition professionnelle repete et prolongee aux solvants et les lesions permanentes du cerveau et du systeme nerveux. La surexposition au xylene a ete associee a des anomalies du foie, a des lesions des reins, des poumons, de la rate et des yeux, des troubles du systeme reproducteur, de meme qu'a l'anemie, chez des animaux de laboratoire. Les effets sur les humains incluent des anomalies du foie et du coeur. Contient du noir de carbone. On a observe une inflammation chronique, une fibrose pulmonaire et des tumeurs aux poumons chez certains rats ayant ete exposes pendant de longues periodes a des concentrations excessives de noir de carbone et a plusieurs particules de poussiere fines insolubles. On n'a pas observe de tumeur chez d'autres especes animales (souris et hamster) dans des circonstances et des conditions d'etude similaires. Des etudes epidemiologiques portant sur des travailleurs Nord-Américains n'ont indique aucun effet nefaste sur la sante cliniquement significatif decoulant de l'exposition professionnelle au noir de carbone. Le noir de carbone figure sur la liste du CIRC dans la classe 2B - <Possiblement cancerogène pour les humains> et l'ACGIH (American Conference of Governmental Industrial Hygienists) a propose de le mettre dans la classe A4 - <Non classe en tant que cancerogene pour les humains>. Une exposition importante n'est pas prevue lors de l'application au pinceau ou lors du sechage. Le risque de surexposition depend de la duree et du niveau d'exposition a la poussiere provenant du sablage repete de surfaces ou au brouillard de pulverisation et de la concentration actuelle de noir de carbone dans la formule. IARC énumère l'éthylbenzène comme carcinogène humain possible (groupe 2B). Un contact cutané prolongé ou répété peut provoquer une dermatite. Peut induire des anomalies génétiques. Peut nuire à la fertilité ou au foetus.

**VOIE(S) PRIMAIRE(S) D'ENTREE:** Contact avec les yeux, Ingestion, Inhalation, Absorption cutanée, Contact avec la peau

### Valeurs de toxicité aiguë

Les effets aigus de ce produit n'ont pas été testés. Les données sur les composants individuels sont présentés ci-dessous:

| N° CAS     | Nom chimique                         | LD50 par voie orale    | LD50 par voie cutanée      | Vapeur CL50    |
|------------|--------------------------------------|------------------------|----------------------------|----------------|
| 67-64-1    | Acétone                              | 5800 mg/kg Rat         | >15700 mg/kg Rabbit        | 50.1 mg/L Rat  |
| 123-86-4   | Acétate de n-Butyle                  | 10768 mg/kg Rat        | >17600 mg/kg Rabbit        | > 21 mg/L Rat  |
| 106-97-8   | N-Butane                             | N.E.                   | N.E.                       | 658 mg/L Rat   |
| 1330-20-7  | Xylène                               | 3500 mg/kg Rat         | >4350 mg/kg Rabbit         | 29.08 mg/L Rat |
| 763-69-9   | Ethyl-3-Ethoxypropionate             | 5000 mg/kg Rat<br>6000 | >9500 mg/kg Rabbit<br>N.E. | 25<br>30       |
| 14807-96-6 | Talc (Silicate de Magnésium Hydraté) | 307000 mg/kg Rat       | N.E.                       | N.E.           |
| 7727-43-7  | Sulfate de Baryum                    | >15400 mg/kg Rat       | N.E.                       | N.E.           |
| 1333-86-4  | Noir de Carbone                      | 3500 mg/kg Rat         | 15400 mg/kg Rabbit         | 17.4 mg/L Rat  |
| 100-41-4   | Éthylbenzène                         | 8400 mg/kg Rat         | >2000 mg/kg Rabbit         | N.E.           |
| 64742-95-6 | Solvant Naphta, Aromatique Léger     | 930 mg/kg Rat          | 1100 mg/kg Rabbit          | >4.83 mg/L Rat |
| 96-29-7    | Méthyléthylcétoxime                  | N.E.                   | >5000 mg/kg Rabbit         | N.E.           |
| 136-52-7   | Hexanoate du Cobalt 2-Ethyl          |                        |                            |                |

N.E. - Non-Établi

## 12. Informations Écologiques

**INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES:** Le produit est un melange des composantes indiquees. Aucune donnée d'écotoxicité n'a été trouvée pour ce produit.

Pas encore specifié

## 13. Considérations Relatives à l'Élimination

**Elimination:** Eliminer le produit conformément aux règlements et ordonnances municipaux, provinciaux et fédéraux. N'incinérez pas les récipients fermés. Ce produit tel qu'il est fourni est un déchet dangereux inflammable défini par l'US EPA. Éliminer le produit inutilisable comme un déchet dangereux (D001) conformément à la réglementation locale, provinciale et fédérale. Numéro de déchet dangereux EPA (RCRA) : D005 (baryum). Éliminer conformément à la norme U.S. EPA 40 CFR 262 pour les concentrations égales ou supérieures au niveau réglementaire. Niveau réglementaire - 100,0 mg/L.

## 14. Informations Relatives aux Transports

|                     | National (USDOT)   | International (IMDG) | Aérien (IATA)          | TDG (Canada) - FRENCH  |
|---------------------|--|----------------------|------------------------|------------------------|
| Numéro UN:          | N.A.   | 1950                 | 1950                   | 1950                   |
| Nom UN::            | Peinture et Produits de Pulvérisation Connexes en Quantité Limitée | Aérosols             | Aérosols, inflammables | Aérosols, inflammables |
| Classe de danger :  | N.A.   | 2                    | 2.1                    | 2.1                    |
| Groupe d'emballage: | N.A.   | N.A.                 | N.A.                   | N.A.                   |
| Quantité Limitée:   | Oui  | Oui                  | Oui                    | Oui                    |

## 15. Informations Réglementaires

### Réglementations Fédérales Américaines:

#### Catégorie de Risque CERCLA - SARA

Ce produit a été passé en revue catégories de risque selon EPA les promulguées sous les sections 311 et 312 de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de 1986 (le titre de SARA III) et est considéré comme, sous des définitions applicables, rencontrer les catégories suivantes:

Gaz sous Pression, Cancérogénicité, Toxicité pour la Reproduction, Sensibilisation Respiratoire ou Cutanée, Lésions Oculaires Graves ou Irritation Oculaire, Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles (Exposition Unique ou Répétée)

#### Loi de Modification et de Nouvelle Autorisation du Superfund (LEP), Article 313

Ce produit contient les substances suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de la section 313 du titre III de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de la partie 372 de 1986 et 40 CFR:

| Nom chimique                | N° CAS    |
|-----------------------------|-----------|
| Xylène                      | 1330-20-7 |
| Sulfate de Baryum           | 7727-43-7 |
| Éthylbenzène                | 100-41-4  |
| Hexanoate du Cobalt 2-Ethyl | 136-52-7  |

#### LOI SUR LE CONTRÔLE DES SUBSTANCES TOXIQUES

Ce produit contient les substances chimiques suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de TSCA 12(b) si exporté des États-Unis:

Néant

### Réglementations des États Américains:

#### DE LA PROPOSITION 65 DE LA CALIFORNIE

##### Attention:

Cancer et Effet Nocif sur la Reproduction - [www.P65Warnings.ca.gov](http://www.P65Warnings.ca.gov).

## 16. Autres Informations

**Evaluations HMIS**

Santé: 2\* Inflammabilité: 4 Risque physique: 0 Protection individuelle: X

**Classements NFPA**

Santé: 2 Inflammabilité: 4 Instabilité: 0

**Les Composés Organiques Volatils:** 555 g/L

**CE DATE DE RÉVISION:** 2/5/2024

**MOTIF DE LA RÉVISION:** Modification de la Composition du Produit  
 Seuil de Risque de Substance % Modifié  
 Modification des Propriétés de la Substance et/ou  
 du Produit dans la ou les Section(s):  
 02 - Identification des Dangers  
 03 - Composition / Informations sur les Ingrédients  
 05 - Mesures de Lutte contre l'Incendie  
 08 - Contrôles de l'Exposition / Protection  
 Individuelle  
 11 - Informations Toxicologiques  
 14 - Informations sur le Transport  
 15 - Informations Réglementaires  
 Changement du Marque des Substances  
 Dangereuses  
 Énoncé(s) de Révision Modifié(s)

**Légende:** N.A. - Sans Objet, N.D. - Non Déterminé, N.E. - Non-Établi

Rust-Oleum Corporation estime que, au mieux de ses connaissances, d'information et de conviction, les informations contenues ci-dessus soient exactes et fiables à la date de cette fiche de données de sécurité. Pourtant, parce que les conditions de manipulation, utilisez et l'entreposage de ce matériel est au-delà de notre contrôle, nous ne supposons aucune responsabilité ou de passif pour la blessure personnelle ou le dommage de propriété encouru par l'utilisation de ce matériel. Rust-Oleum Corporation ne rend aucun garantie, exprimée ou implicite, à propos l'exactitude ou l'intégrité des données ou des résultats obtenu de leur utilisation. Tous matériaux peuvent présenter des dangers inconnus et devraient être utilisés avec la prudence. L'information et les recommandations en cette fiche technique matérielle de sûreté sont offertes pour la considération et l'examen d'utilisateurs. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer la convenance finale de ces information et données et de se conformer à tous les international applicable, fédéral, état et lois locales et règlements.

